

**PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX
DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL
JOURNÉE RÉGIONALE DE COORDINATION DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
LYCÉE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE - POITIERS**

MARDI 6 DÉCEMBRE 2011

Mesdames et messieurs les Directeurs,
Mesdames et messieurs les médecins coordonnateurs,
Mesdames et messieurs les professionnels,
Docteurs,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je suis présent parmi vous cet après-midi pour ouvrir ces travaux menés conjointement par l'Antenne Régionale de Lutte contre les Infections Nosocomiales Poitou-Charentes du CCLIN Sud-Ouest et l'Agence Régionale de Santé.

Cette réunion de travail, organisée par l'ARLIN Poitou-Charentes dans le cadre des journées du réseau des établissements médico-sociaux qu'elle anime, sera consacrée à la présentation du programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011-2013.

Je suis heureux d'accueillir, à cette occasion, la représentante de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, Madame Anne-Marie Tahrat.

Les établissements concernés par le programme national de prévention des infections sont les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), mais également les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM).

L'Agence Régionale de Santé a déjà, sur le thème de la qualité et de la sécurité, de nombreux liens de travail et de partenariat avec les EHPAD. Le premier lieu du dialogue avec les EHPAD est la négociation des conventions tripartites, exercice désormais bien connu depuis 1997. Ces conventions organisent en effet, au-delà des conditions de financement et de fonctionnement de l'établissement, la qualité de la prise en charge des personnes accueillies et des soins qui leur sont prodigués.

Plus récemment, la circulaire du 9 novembre 2010, relative aux priorités de gestion du risque en EHPAD, a défini des actions de coordination et d'animation à la charge de l'Agence, dans le champ de la qualité et de l'efficacité, visant à diffuser les bonnes pratiques professionnelles liées aux soins. Cela a été le thème des rencontres départementales que nous avons organisées en mars dernier.

La prévention des risques liés aux soins est enfin, évidemment, présente au sein du schéma régional de prévention, partie intégrante du Projet régional de santé.

Car, s'il est admis que les EHPAD sont d'abord considérés comme des lieux de vie pour les personnes âgées qui y résident, ce sont aussi des lieux de soins et d'accompagnement de fin de vie. Il y a en effet en France environ 650 000 résidents hébergés, répartis dans une dizaine de milliers d'EHPAD. Environ 40% de ces résidents ont au moins 85 ans. Pour cette population, la charge en soins, parfois invasifs, est très élevée, liée en particulier à la fréquence des résidents poly-pathologiques et à la dépendance.

De ces considérations résulte l'importance de la gestion du risque infectieux dans les EHPAD de par la grande fragilité des résidents.

Il en est de même pour les établissements tels que les maisons d'accueil spécialisées et les foyers d'accueil médicalisé, qui prennent en charge des adultes lourdement handicapés.

Au regard de cette prévention du risque infectieux, plusieurs éléments sont à prendre en compte, au premier plan desquels l'implication des bactéries multi-résistantes (ou BMR) dans les infections nosocomiales. Ces bactéries, détectées dans des établissements de santé, peuvent également, et de plus en plus, concerner les établissements médico-sociaux et réclament à ce titre la plus grande vigilance.

Il faut aussi souligner l'impact des nouvelles définitions des infections nosocomiales posées en 2007. En prenant désormais en compte les infections associées aux soins (IAS), indépendamment de leur lieu de survenue, c'est l'intégralité du parcours du patient dans la chaîne des soins, y compris en établissement médico-social et dans son parcours ambulatoire, qui est concernée.

Un important travail de collaboration entre l'ARS et l'ARLIN Poitou-Charentes nous a permis de décliner, début 2010, le programme régional de prévention des IAS 2009-2013. Ce programme régional a défini les orientations stratégiques et opérationnelles à atteindre par les établissements de santé de Poitou-Charentes en termes de réduction des IAS. Il a également vocation à définir les grands axes d'amélioration pour les établissements médico-sociaux dans le champ de la prévention et de la maîtrise du risque infectieux.

Il s'appuiera pour cela sur les orientations définies dans le programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social qui va nous être présenté par Madame Tahrat, chargée de mission à la Direction Générale de la Cohésion Sociale, que je remercie encore vivement de sa présence parmi nous.

Je tiens à souligner que ce programme tient compte des spécificités du secteur qui est le vôtre. Il n'a pas pour objectif de vous imposer une démarche unique et stéréotypée. Il vise à vous mobiliser - équipes dirigeantes et professionnels - et à vous outiller sur la prévention et la maîtrise du risque infectieux, au profit de la meilleure sécurité des résidents.

Pour cela, soyez assurés du soutien de l'Agence, notamment celui du Dr Cassel et de ses collaborateurs, dont je dois saluer ici l'implication.

Vous êtes nombreux aujourd'hui à participer à cette rencontre, et cela montre combien chacun d'entre vous a pris toute la mesure de cet enjeu de santé publique que représente la maîtrise du risque infectieux dans vos structures.

Dans la continuité de la semaine de la sécurité des patients, je remercie encore Mesdames Laland et Léger de l'ARLIN de l'organisation de cette rencontre.

Je souhaite que la qualité des outils qui vont vous être présentés, et que la richesse de vos échanges, puissent vous permettre de tendre vers la finalité attendue : la meilleure prise en charge du risque infectieux, au sein de vos structures, au bénéfice de tous les résidents.

Je vous remercie.

Bons travaux !

François-Emmanuel Blanc,
Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes